



C.H. ROBINSON

Client Advisory

March 16, 2021

Preparing for Potential Port of Montreal Strike

Dear Valued Customer,

We are nearing the end of the seven month long truce that was agreed to between the Port of Montreal employer's group (the Maritime Employers Association or MEA) and labour's representation (Longshoremen's Local 375 of CUPE) that ended a previous twelve day strike on August 21, 2020. The formal truce and labour peace that brought along with it expires on Sunday March 21st prior to the beginning of the 7 AM shift.

CIFFA (the Canadian International Freight Forwarders Association) reports that on Friday March 12th the MEA tabled what they refer to as their final offer that sums up seven months of confidential negotiations conducted in the presence of a Federal mediator. If CUPE brings the MEA offer to a vote, and if the vote is subsequently rejected by their membership, a strike or similar result will likely occur on Sunday or soon thereafter.

The negotiations between CUPE and the MEA are private; it is not known what the union's demands are or what has been offered thus far in response by the MEA. It is unknown what kind of actions will be taken in response to a potential strike vote or what the responses will be from the MEA or the Federal Government.

It is likely there will be significant delays imposed as a result of an eventual operations halt or degradation of service at the port of Montreal; carriers will try their best (as they did during the previous strike in August 2020) to divert vessels to discharge in places such as Halifax, Saint John, New York and Philadelphia. If the experience of August 2020 is any indication of what might occur in March of 2021, it may take several months for container movements to be fully restored on the Montreal service.

Our advice at this stage is for importers to inform their customers about this potential supply chain disruption and for our clients to maintain close contact with your Account Managers and Global Freight Agents. All should consider potential options that might be available on a case by case basis to help mitigate the impact of labour disruption that appears to be inevitable at this stage.

Thank you for being our Valued Customer. If you have any questions, please do not hesitate to contact your C.H. Robinson commercial representative for further information.

Sincerely,
C.H. Robinson

Our information is compiled from a number of sources that to the best of our knowledge are accurate and correct. It is always the intent of our company to present accurate information. C.H. Robinson accepts no liability or responsibility for the information published herein.



C.H. ROBINSON

Avis aux clients

16 mars 2021

Préparation en vue d'une grève potentielle au port de Montréal

Cher client,

Nous nous approchons de la fin de la trêve de sept mois dont avait convenu le groupe des employeurs du Port de Montréal (l'Association des employeurs maritimes ou AEM) et la représentation syndicale (le Syndicat des débardeurs, section locale 375 du Syndicat canadien de la fonction publique [SCFP]) et qui avait mis fin à une grève au cours des 12 jours précédents, le 21 août 2020. La trêve officielle et la paix sociale qui en a découlé expirent le dimanche 21 mars, avant le début du quart de 7 h.

L'Association des transitaires internationaux canadiens (ATIC) signale que le vendredi 12 mars, l'AEM a déposé sa dite offre définitive qui résume sept mois de négociations confidentielles qui ont été menées en la présence d'un médiateur fédéral. Si le SCFP demande un vote sur l'offre de l'AEM et si ce vote est subséquentment rejeté par ses membres, une grève ou un résultat similaire surviendra probablement le dimanche ou peu après.

Les négociations entre le SCFP et l'AEM sont privées; nous ne connaissons pas les demandes syndicales et ne savons pas ce que l'AEM a offert en réponse jusqu'à maintenant. Le type de mesures qui seront prises en réponse à une grève potentielle ou la façon dont l'AEM ou le gouvernement fédéral réagira sont inconnus.

Une dégradation du service ou un arrêt éventuel des opérations au port de Montréal infligera probablement d'importants retards. Les transporteurs feront de leur mieux (comme ils l'ont fait pendant la grève précédente en août 2020) pour rediriger les navires à décharger à des endroits comme Halifax, Saint John, New York et Philadelphie. Si l'expérience d'août 2020 est une indication de ce qui pourrait se passer en mars 2021, cela pourrait prendre plusieurs mois pour que le transport de conteneurs soit complètement rétabli pour les services à Montréal.

À ce stade, nous conseillons aux importateurs d'informer leurs clients de cette possible perturbation de la chaîne d'approvisionnement et à nos clients, de maintenir une relation étroite avec leurs chargés de compte et agents du fret mondial. Tous devraient examiner les options potentielles qui pourraient leur être offertes au cas par cas pour aider à réduire l'incidence de l'arrêt de travail qui semble être inévitable à ce stade.

Nous vous remercions de votre loyauté. Si vous avez des questions ou désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant commercial de C.H. Robinson.

Cordialement,
C.H. Robinson

Nos renseignements sont compilés à partir d'un certain nombre de sources qui, à notre connaissance, sont exactes. Notre entreprise vise toujours à présenter des renseignements exacts. C.H. Robinson décline toute responsabilité quant aux renseignements publiés dans le présent document.